

LETTRÉ D'ENGAGEMENT

Dans un contexte réglementaire en évolution, la Présidence du SPSTI d'Orthez réaffirme son engagement à garantir une offre de services de qualité et d'effectivité au bénéfice de l'ensemble de ses entreprises adhérentes et de leurs salariés, fidèle à sa mission première : prévenir toute altération de la santé des salariés liée au travail.

C'est ainsi que l'année 2025 a été marquée par deux éléments majeurs pour notre service :

- l'obtention de la **certification AFNOR SPEC 2217 – Niveau 1** en mai 2025, témoignant de la qualité de notre organisation et de l'implication de nos équipes ;
- une **pénurie importante de médecins du travail**, en lien avec les difficultés nationales de recrutement, qui a exigé de fortes capacités d'adaptation et une mobilisation collective de l'équipe.

Malgré cette dernière contrainte, le SPSTI d'Orthez a su maintenir ses missions autour de l'offre socle de services auprès de ses adhérents : prévention des risques professionnels, suivi individuel de l'état de santé des salariés et prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi.

En 2026, le SPSTI d'Orthez confirme sa volonté de poursuivre son engagement d'amélioration continue selon le référentiel AFNOR SPEC 2217, autour des priorités suivantes :

- Assurer la satisfaction des adhérents et de leurs salariés
 - o Analyser et comprendre leurs besoins,
 - o Garantir la continuité et la qualité du service,
 - o Renforcer l'information, le conseil et la communication.
- Maintenir un haut niveau d'exigence en prévention de la santé au travail
 - o Suivre les évolutions législatives et réglementaires,
 - o Poursuivre et développer le travail en partenariat avec les acteurs régionaux et nationaux de la prévention,
 - o Assurer la conformité RGPD et la sécurité de nos systèmes d'information.
- Renforcer nos Ressources Humaines
 - o Préserver la santé et la sécurité des équipes,
 - o Soutenir la formation, l'attractivité et la diversité des compétences,
 - o Poursuivre les efforts de recrutement dans un contexte de tension médicale.
- Garantir une gestion financière responsable
 - o Assurer l'équilibre budgétaire,
 - o Maintenir la qualité de nos équipements et de notre immobilier.

Le SPSTI d'Orthez reste attaché aux principes de confidentialité, d'impartialité, d'objectivité et d'équité envers toutes les entreprises adhérentes, quelle que soit leur taille, et les salariés suivis.

Au nom du Conseil d'Administration, je m'engage à maintenir la dynamique de progrès engagée, à poursuivre la démarche de certification SPEC 2217 et à mobiliser l'ensemble du personnel pour atteindre nos objectifs communs.

Fait à Orthez, le 02/01/2026

Le Président
M. LACRAMPE Daniel

La Directrice
Mme MOUNICA Caroline